

PLATFOME DES PARTENAIRES DE LA VILLE DE BAMAKO A ANGER



POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE BAMAKO

**GESTION DES DECHETS SOLIDES DANS LE
DISTRICT DE BAMAKO**

PLATEFORME DES VILLES PARTENAIRES

ANGERS, 26 ET 27 MAI 2011

Plan de présentation

- Introduction
- Problématique des déchets solides
- Problématique de la gestion des déchets solides
- Aspects législatifs et réglementaires
- Acteurs et mode d'organisation de la filière
- Difficultés et contraintes
- Apport de la coopération décentralisée
- Perspectives
- Conclusion

Introduction

Avec une population de 1 809 106 habitants et une production annuelle de déchets solides de 377 775 tonnes, la ville de Bamako à l'instar de beaucoup de capitales africaines est confrontée à des problèmes environnementaux et d'assainissement.

Garante de la propreté et de la salubrité, la Mairie du District de Bamako à inscrit la protection de l'environnement et l'assainissement dans ses priorités de développement urbain.

La Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement est la structure technique opérationnelle qui s'occupe de la mise en œuvre des actions d'assainissement de la mairie

Introduction (suite)

L'assainissement (solide et liquide) a occupé une large part dans les travaux du premier forum pour le développement urbain en février 2010.

Au regard de la quantité et de la complexité de la gestion des déchets liées au nouveaux mode de vie et de consommation, la Mairie du District consacre une grande partie de son budget à la propreté à travers ses services techniques (la DSUVA et la CTAC)

Problématique des déchets solides urbains à Bamako

- Environnementale: dépôts anarchiques sur les terrains vagues, dans les collecteurs et les caniveaux –brulage des déchets –pollution des eaux de surfaces et souterraines – esthétique de la ville affectée.
- Impact sur la santé: prolifération des maladies respiratoires et celles liées à l'eau (le paludisme, la typhoïde...etc.)
- Les nouveaux modes de consommation (déchets électronique et électroménagers)

Problématique de la gestion des déchets solides urbains à Bamako

- Le service régulier et de qualité (financement et organisation de la filière);
- Le cadre législatif et réglementaire (connaissance de la réglementation et son application)
- Le traitement des déchets (absence de décharge opérationnelle, la faible valorisation).

Aspects législatifs et réglementaires

La gestion des déchets solides en République du Mali est régie par:

- La constitution en son article 15
- La loi N°01-020 du 30 Mai 2001 relative aux pollutions et aux nuisances en son chapitre V traitant des déchets section 1 portant sur les déchets domestiques solides (article: 9,10,11 et 12); section 3 portant sur les déchets agricoles (article : 15 et 16) ; section 4 des déchets biomédicaux et industriels (articles 17, 18, 19 et 20) ; section 5 des déchets dangereux (21, 22, 23, 24, 25 et 26).
- Le décret N°10-392-P-RM du 06 septembre 2001 fixant les modalités de gestion des déchets solides.

Aspects législatifs et réglementaires

- La lettre N°10/DB-G.D. relative à la réglementation des interventions des organisations de ramassage des ordures ménagères dans le District.
- La décision N°228/M-DB du 4 Juin 2003, fixant les modalités de dépôts et de collecte des déchets solides dans le centre commercial.
- Les arrêtés N°22/CB-GD du 10 Juin 1982 portant règlement de police en matière d'hygiène publique et d'assainissement dans le périmètre du District de Bamako
- La lettre circulaire qui transfère la gestion des GIE aux communes.

Acteurs et Mode d'organisation de la filière

Trois acteurs institutionnels interviennent dans la filière des déchets solides

- L'Etat dans le rôle de régulateur
- Les collectivités dans leurs compétences
- La société civile dans son rôle d'éducation et de sensibilisation

Les acteurs opérationnels sont:

- La Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des pollutions et des Nuisances
- Les ménages pour le conditionnement des déchets (poubelles)

Acteurs et Mode d'organisation de la filière (suite)

- Les GIE pour la pré collecte au niveau des ménages vers les dépôts de transits
- La DSUVA pour l'évacuation à partir des dépôts vers le milieu naturel

Difficultés et contraintes

Les difficultés rencontrées sont :

- La faible hauteur de financement de l'assainissement
- La vétusté du matériel de travail
- La multiplicité des acteurs
- L'insuffisance de concertation entre les acteurs
- L'insuffisance dans la coordination des actions .

Les contraintes majeures sont:

- Le manque de décharge finale opérationnelle
- La non mise en œuvre de la stratégie de gestion des déchets solides à Bamako
- L'absence d'un véritable projet de valorisation des déchets

Apport de la coopération décentralisée

La coopération décentralisée joue un rôle essentiel dans la résolution des problèmes de gestion des déchets solides à Bamako. Son apport est varié et multiforme, notamment dans l'équipement, la réalisation des infrastructures, la formation et les études.

Presque tous les partenaires de la Mairie du District de Bamako ont joué un rôle dans ce sens.

Les perspectives

- La révision et la mise en œuvre de la stratégie de gestion des déchets solides
- La finalisation de la construction de la décharge finale de Noumoubougou
- Le montage et la mise en œuvre d'un projet de valorisation des déchets solides
- L'équipement de la DSUVA et la formation des agents pour assurer un service de qualité

CONCLUSION

- Le souci de la collectivité est de rendre un service de qualité aux populations mais face à la situation évoquée dans cet exposé les conditions ne sont pas réunies
- La Mairie du District et les communes du District, pour une gestion durable ont besoin de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation de la population et des approches participatives
- L'accompagnement de la collectivité par l'Etat et les partenaires est nécessaire pour les investissements (équipements et infrastructures).



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

















